

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES AMENAGEMENTS HYDRO-
AGRIQUES, DE LA MECANISATION ET DES RESSOURCES
ANIMALES ET HALIEUTIQUES

-- -- -- -- --

SECRETARIAT GENERAL

-- -- -- -- --

PROGRAMME SD3C

-- -- -- -- --

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Avis à Manifestation d'intérêt N°2022-01M/MARAH/SG/PROGRAMME SD3C du 10/02/2022

*Etude de référence du Programme Conjoint Sahel, composante Burkina en réponse aux défis
COVID-19, Conflits et Changement Climatique (SD3C)*

Financement : Prêt NO. 2000003650 du 13 février 2021

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'année 2022 du Programme SD3C.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme SD3C, financé par l'accord de Prêt NO. 2000003650 du 13 février 2021, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *Etude de référence du Programme Conjoint Sahel, composante Burkina en réponse aux défis COVID-19, Conflits et Changement Climatique (SD3C)*.
3. Description des prestations. Les services comprennent entre autres **la documentation de la situation de référence des indicateurs d'impact, d'effet, de résultats et d'activités conformément au cadre logique du programme ; l'établissement des valeurs de bases des indicateurs pour la période de 2022 à 2026 ; la proposition pour chaque indicateur, du mode opératoire clarifiant les rôles et responsabilités, les données à renseigner, le coût pour le faire, et la périodicité de la collecte...**
4. Critères d'évaluation. Le **PROGRAMME SD3C** invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les **consultants individuels** intéressés à présenter leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés et un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- **les qualifications du candidat**¹ avoir au moins un niveau Bac + 5 dans le domaine des sciences sociales, développement rural, suivi-évaluation ou en évaluation d'impact, avec au moins dix (10) ans d'expérience générale;
 - **les références du candidat** concernant l'exécution de marchés similaires : avoir réalisé au moins une (01) expérience spécifique dans la conduite des études de référence des indicateurs d'impact, d'effet, de résultats et d'activités des projets et programme de développement agricole.
6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 63 82 00 00/ 78 05 24 42** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur le site du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.
7. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du PROJET NEER-TAMBA (projet référent au Programme SD3C) ;
 - le CV daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques conformément au modèle joint ;
 - le diplôme légalisé ;
 - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
 - le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après **au secrétariat du Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : : 63 82 00 00/ 78 05 24 42** au plus tard le **mardi 22 février 2022 à 09h00mn**.

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur le site du Projet NEER-TAMBA : www.neertamba.org

Ouagadougou, le 10 février 2022

le Coordonnateur du Projet NEER-TAMBA, Projet référent au Programme SD3C

Koudrègma ZONGO
Officier de l'Ordre National

¹ joindre le CV daté et signé conformément au modèle, le diplôme légalisé

Modèle de Curriculum vitae (cv) du consultant individuel

1. Etat civil

- Nom et prénom (s),
- Profession,
- Date de naissance,
- Nationalité,
- Adresse postale,
- Téléphone,
- E-mail.

2. Fonctions actuelles [Indiquer les fonctions et postes occupés actuellement]

3. Principales qualifications [Domaines de compétences et nombre d'années d'expériences]

4. Education [Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été du plus récent au plus ancien]

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels _____

6. Autres formations [Indiquer toute autre formation reçue depuis 4 ci-dessus] _____

7. Pays où le candidat a travaillé [Donner la liste des pays ou le candidat a travaillé au cours des 10 dernières années] :

8. Langues : [Indiquer pour chacune le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]

9. Expérience professionnelle : [En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études.

Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.]

Depuis [année] _____ jusqu'à [année] _____

Employeur : _____

Poste : _____

<p>10. Expérience du candidat qui illustre le mieux sa compétence</p> <p><i>[Donner notamment les informations suivantes qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du candidat pour les tâches mentionnées au point 10]</i></p> <p>Nom du projet ou de la mission : _____</p> <p>Année : _____</p> <p>Lieu : _____</p> <p>Principales caractéristiques du projet : _____</p> <p>Poste : _____</p> <p>Activités : _____</p>	<p>11. Détail des tâches exécutées</p> <p><i>[Indiquer toutes les tâches exécutées pour chaque mission]</i></p>
---	--

12. Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

_____ Date : _____

[Signature du consultant]

Jour/mois/année

CRITERES DE SELECTION DES CONSULTANTS

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant individuel (QCI) et sera fondée sur les critères suivants :

- Le niveau d'étude et de qualification ;
- les expériences dans la conduite des études de référence des indicateurs d'impact, d'effet, de résultats et d'activités des projets et programme de développement agricole.

Un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LES CANDIDATS SOUS PEINE DE REJET DE LA CANDIDATURE

Formulaire d'auto-certification

Le présent formulaire d'auto-certification doit être rempli par le soumissionnaire. Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition au **Projet NEER-TAMBA**. Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

Dénomination sociale du soumissionnaire:	
Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire:	
Titre du marché:	
Date:	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de **[Nom du soumissionnaire]** et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations** (disponible à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy).

Signature autorisée: _____ Date: _____

Nom du signataire en lettres capitales: _____

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni à **AUCUN** fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion².
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts³, avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt du **Projet NEER-TAMBA** ou du Fonds, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
- Le soumissionnaire certifie qu'**AUCUNE** gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

OU

- [À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]**
Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres:
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

² Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante: <http://crossdebarment.org/>.

³ Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.

INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'autocertification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer le **Projet NEER-TAMBA**.

TERMES DE REFERENCE



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES ET DE LA MECANISATION

.....

SECRETARIAT GENERAL

.....

PROGRAMME CONJOINT SAHEL EN REPONSE AUX DEFIS COVID-19, CONFLITS ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

(SD3C-G5 SAHEL + SENEGAL)



Termes de Référence

ETUDE DE REFERENCE DU PROGRAMME CONJOINT SAHEL, COMPOSANTE BURKINA EN REPONSE AUX DEFIS COVID-19, CONFLITS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE (SD3C)



Février 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	11
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	12
1.1. Pays d'intervention, composantes et impacts attendus du programme SD3C.....	12
1.2. Ciblage géographique du programme SD3C	13
1.3. Principes de développement et de mise en œuvre du programme SD3C.....	14
2. OBJECTIFS DE L'ETUDE	15
3. RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE	16
4. MANDAT DU CONSULTANT INDIVIDUEL	17
5. LIVRABLES	18
6. DUREE DE L'ETUDE	18
7. SELECTION DU CONSULTANT INDIVIDUEL	19
8. PROFIL DU CONSULTANT INDIVIDUEL	19
9. DOSSIER DE CANDIDATURE	19
ANNEXE 1 : Cadre logique du programme SD3C (Composante Burkina)	21
ANNEXE 2 : Cadre logique du programme SD3C (pour chaque pays)	24
ANNEXE 3 : Guide du FIDA en matière d'enquête de Base	24

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. Pays d'intervention, composantes et impacts attendus du programme SD3C

L'initiative du G5 Sahel est un modèle de coopération sud-sud traduisant la volonté politique et l'union des Etats membres face aux défis de développement durable au Sahel. Ces défis exposent une population de plus de 90 millions d'habitants à l'insécurité alimentaire, à des épisodes fréquents de conflits et de crises qui (i) affaiblissent les moyens d'existence en particulier au sein des exploitations familiales et des catégories socioprofessionnelles à faibles revenus ; (ii) menacent la souveraineté et la stabilité des Etats ; et (iii) fragilisent la paix sociale sans laquelle les processus d'investissement et de création de richesse sont compromis. Dans un contexte sahélien où les effets du changement climatique sont durement ressentis, l'avènement du COVID-19 vient ralentir la productivité dans tous les systèmes de production et leur contribution à l'économie, à la croissance et à l'amélioration des conditions de vie.

Le Programme conjoint Sahel en réponse aux défis Covid-19, conflits et changement climatique (SD3C) porté par le G5 Sahel en partenariat avec les trois agences onusiennes de Rome (FAO-PAM-FIDA) se propose de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie du G5 Sahel pour le développement et la sécurité (SDS) à la demande des Gouvernements des 6 pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Il s'inscrit dans l'axe "Résilience et développement humain" du programme d'investissement prioritaire (PIP) du G5 Sahel et se réfère au pilier "Résilience" de la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel (UNISS) puis aux objectifs stratégiques 1 et 3 du FIDA portant respectivement sur l'augmentation de la production et la résilience dans les pays du G5 Sahel.

Le SD3C est mis en œuvre en deux (02) phases de trois (03) ans chacune. Il est organisé en trois (03) composantes :

- **Composante 1. Augmentation de la productivité et de la production**

Cette composante devrait permettre d'améliorer la production et la productivité agrosylvopastorales et halieutiques par des pratiques agricoles respectueuses du climat et des ressources en eau. Elle passera par l'amélioration des actifs agrosylvopastoraux et halieutiques et la résilience au changement climatique et le renforcement des capacités de développement et la paix.

- **Composante 2. Intégration économique régionale**

Il s'agit ici, de faciliter l'intégration économique nationale et régionale à travers le renforcement des marchés agricoles transfrontaliers et la sécurisation des échanges commerciaux et transactions diverses aux frontières.

- **Composante 3. Dialogue politique, coordination et gestion**

Cette composante servira de support institutionnel majeur à la mise en œuvre du programme suivant son approche régionale. Elle inscrira son action dans le dispositif de coordination du G5 Sahel dont le leadership opérationnel sera renforcé en appui aux pays dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de la région pour consolider les bases de développement et de paix durable des espaces transfrontaliers. Suivant le rationnel régional-national, elle renforcera également la légitimité institutionnelle de l'organe exécutif du G5

Sahel dans la coordination des projets, la gestion des savoirs et la mise à l'échelle des solutions adaptées aux problèmes d'insécurité alimentaire, aux effets du changement climatique et aux crises et conflits divers. Elle est subdivisée en deux sous-composantes : dialogue politique et coordination régionale, puis coordination et gestion par pays.

Le programme vise à consolider les moyens d'existence des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes vivant en zones transfrontalières. Avec une contribution attendue à la réduction de la pauvreté de l'ordre de 10% dans sa zone d'intervention, le programme dynamisera les espaces socioéconomiques et marchands en proie à l'insécurité et à la variabilité et aux impacts climatiques qui fragilisent la résilience des petits producteurs. Il contribuera à lever les contraintes qui exacerbent les conflits liés à l'effet anthropique sur les ressources naturelles et les difficultés d'accès aux ressources productives. A terme, 75% des bénéficiaires déclareront une amélioration de leurs moyens d'existence, 80% parmi eux adopteront des pratiques et technologies écologiquement durables et résilientes au changement climatique tandis que les échanges commerciaux aux niveaux national et régional augmenteront de l'ordre de 10%.

Le programme impactera également les capacités institutionnelles du G5 Sahel en matière de dialogue politique et social inclusif en faveur de la paix et de la sécurité avec l'implication active des organisations de producteurs dans un rôle de premier plan concernant : (i) la prévention et la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les couloirs de transhumance ; (ii) l'identification et la gestion des infrastructures économiques transfrontalières ; (iii) la promotion des bonnes pratiques/mesures préventives contre le COVID-19 et les infections à forte propension endémique ; (iv) la mise en œuvre des mesures douanières protectionnistes visant à promouvoir la consommation des produits locaux. Enfin, la mise en œuvre du programme contribuera à développer et promouvoir l'utilisation des services financiers digitaux dans l'objectif de sécuriser les transactions aux frontières.

1.2. Ciblage géographique du programme SD3C

Le choix de la zone géographique a été raisonné suivant deux échelles :

- La première échelle concerne 4 axes géographiques formant des passerelles économiques naturelles pour la circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services transfrontaliers : (i) l'axe Tchad-Niger du ressort du lac Tchad assurant des fonctions d'intégration économique avec le Niger grâce à un mode d'exploitation intensif basé sur les mobilités humaines, la pluriactivité et l'intégration de l'agriculture de décrue, de l'élevage transhumant et de la pêche ; (ii) l'axe Burkina Faso – Mali dans le Liptako-Gourma avec une économie dominée par le pastoralisme transhumant, faiblement diversifiée avec l'agriculture sédentaire, l'agro-pastoralisme et la pêche ; (iii) les axes Sénégal-Mali et Sénégal-Mauritanie relevant du bassin du fleuve Sénégal constituent des routes d'intégration avec des flux d'échanges et caractérisés par la mobilité économique des usagers provenant des trois pays ; et (iv) l'axe Mauritanie Est–Mali caractérisé par le pastoralisme transfrontalier, la production agropastorale et une forte mobilité humaine et animale. Au total 21 régions administratives seront concernées dans les 6 pays.

- La deuxième échelle cible les zones de concentration à l'intérieur des espaces transfrontaliers. Les interventions toucheront un nombre limité de zones d'ancrage opérationnel et de concentration dont la plupart seront des communes. La définition de ces zones d'ancrage affinée au démarrage du programme est disponible dans la stratégie de ciblage régionale.

Au Burkina Faso, la zone géographique va couvrir les zones frontalières ayant un accès humanitaire dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et du Nord. Le programme ciblera six (6) communes, Région de la Boucle du Mouhoun : Communes de Toéni (Sourou) et Djibasso (Kossi), Région du Nord : Communes de Titao (Loroum) et de Oula (Yatenga), Région du Sahel : Communes de Dori et Seytenga.

Ces communes sont sujettes à des conflits ou accueillant des victimes de conflits, des crises, de graves problèmes environnementaux et une dégradation accélérée des sols. Le programme ciblera directement environ 20 000 ménages ruraux (10 000 ménages dans une première phase de 3 ans), représentant 120 000 membres des ménages. Toutes les activités prévues mettent un accent sur les questions de genre et de jeunesse. L'objectif est d'atteindre 50 pourcent de femmes et 40 pourcent de jeunes.

1.3. Principes de développement et de mise en œuvre du programme SD3C

⇒ **Gestion axée sur les résultats**

Pour que le SSE du SD3C soit fonctionnel et efficace, le Programme doit veiller au respect des principes d'une gestion axée sur les résultats, lesquels consistent à (i) définir les résultats escomptés et élaborer une stratégie pour les obtenir au moyen d'un processus participatif associant toutes les parties prenantes ; (ii) collecter et analyser les indicateurs appropriés pour suivre les performances à la lumière des résultats escomptés ; (iii) élaborer des plans en vue de rassembler les données sur les performances et à les consigner dans des rapports. En termes de gestion de projet axée sur les résultats, la production des effets et des impacts dépendra surtout de la qualité des interventions du programme SD3C, d'où l'importance du Suivi des Activités-Produits ; Suivi-évaluation de la production des Effets ; et Suivi-évaluation éventuel des Impacts. Ainsi, le SSE devra rassembler en permanence les données et informations se rapportant à la réalisation des activités et produits, des effets à court et moyen terme et éventuellement des impacts. Des activités périodiques devront être programmées pour permettre de connaître l'état d'avancement du Programme.

⇒ **Système de suivi-évaluation unique**

Malgré la multiplicité des acteurs intervenant dans le programme, la cellule de coordination régionale soutiendra la mise en place d'un SSE unique (au niveau régional et des pays) soutenu par un document cadre unique qu'est le manuel de SE. Le manuel de SE sera développé en même temps que le SSE du Programme dès sa première année de mise en œuvre. Le SD3C s'assurera que son SSE soit pleinement intégré et alimente le SSE existant au niveau du Secrétariat exécutif du G5 Sahel. Le SSE du SD3C sera décliné au niveau des pays en parfaite articulation avec les SSE des projets référents ainsi que l'alimentation des systèmes d'information existants au niveau national, qui sont en lien avec les thématiques d'intervention du Programme. L'Expert en SE de la cellule de

coordination régionale veillera à ce que la mise en œuvre de ce système unique soit effective à tous les niveaux.

⇒ **Participation et collaboration**

La participation des acteurs de mise en œuvre du programme est nécessaire pour le bon fonctionnement du SSE du programme. L'adoption de l'approche participative dans le développement et la mise en œuvre du SSE est ainsi capitale afin de favoriser l'implication et la responsabilisation des acteurs de SE dans la prise de décisions et l'orientation du projet vers l'atteinte des résultats. Le Programme met ainsi à la disposition de son personnel et de ses acteurs de mise en œuvre (i) un ensemble d'outils de SE simples et cohérents, (ii) une plateforme collaborative de gestion des informations, (iii) un cadre opérationnel de mise en œuvre d'un SSE efficace coordonné par l'expert en SE au niveau de la Cellule de coordination régionale et les responsables en SE au sein des projets référents au niveau pays. Les rôles et les responsabilités du personnel du Programme ainsi que des différents partenaires/prestataires de mise en œuvre (les organisations professionnelles régionales (APESS, RBM, ROPPA), les organisations non-gouvernementales, structures techniques des ministères sectoriels concernés, les collectivités territoriales, les opérateurs de téléphonie mobile, etc.) en matière de SE devront être clairement définis et explicités respectivement dans leurs termes de référence et cahiers de charges. Une attention particulière devra être accordée à la participation des bénéficiaires pour la fourniture des données à la base.

Les présents TdR sont élaborés pour permettre la réalisation de l'étude de référence du programme.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif général de cette étude est d'établir une situation de référence détaillée en proposant des valeurs (qualitatives et quantitatives) de référence pour les indicateurs d'impact, d'effets, de résultats et d'activités conformément au cadre logique en vue de poser les bases du système de suivi évaluation du programme SD3C.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Documenter la situation de référence des indicateurs d'impact, d'effet, de résultats et d'activités conformément au cadre logique du programme à travers l'établissement d'une situation exhaustive des indicateurs de base tels que définis dans le cadre logique aux niveaux de l'objectif global, de développement et celui d'effets permettant de mesurer les résultats et l'impact du programme. Cette situation permettra de dresser une liste exhaustive définitive des indicateurs requis, de les opérationnaliser (valeurs cibles des indicateurs pour la période de 2022 à 2026) et de définir leur niveau de mesure et la pertinence de leur choix dans le cadre de l'évaluation de l'impact du projet.
- Proposer et mettre en œuvre une méthodologie de collecte de données basée sur une technique d'échantillonnage robuste. Cette méthodologie, en tenant compte des indicateurs retenus, précisera les unités d'observation, la méthode de mise en place de bases de sondage, le mode de tirage des échantillons, le pouvoir de calcul de la taille

d'échantillon, et, les outils de collecte de données. La méthodologie sera cohérente avec les directives FIDA sur la mesure des indicateurs d'effets de base (COI survey). La collecte de données devra se faire avec les fiches de collecte de données digitalisées sur des tablettes avec des logiciels appropriés (ODK, KoboCollect, Survey Solutions, etc.). Dans une perspective de conserver les mêmes unités d'observation tirées pour les autres passages, la base de sondage devra être aussi exhaustive que possible notamment en terme d'informations sur la nature et l'emplacement géographique des unités d'observation (aussi bien pour le choix des unités cibles que du groupe témoin). La conception de l'échantillon doit prendre en compte particulièrement la stratégie de ciblage du SD3C afin de garantir (ou du moins d'augmenter la probabilité) que les unités échantillonnées seront des bénéficiaires. Les éléments échantillonnés serviront aussi pour les évaluations à mi-parcours et en fin de projet. Aussi, à la fin de chaque entretien, une image de l'unité d'enquête pourra être prise.

- Proposer et mettre en œuvre, des méthodes d'exploitation et d'analyse des données fiables. Ces méthodes devront renseigner sur les tests statistiques qui seront utilisés pour s'assurer de la fiabilité des données collectées, les logiciels à utiliser pour le nettoyage des données, la fusion des fichiers et sur les procédures à utiliser pour l'analyse et la production de l'ensemble des indicateurs.
- Proposer pour chaque indicateur, le mode opératoire en clarifiant les rôles et responsabilités, les données à renseigner, le coût pour le faire, la périodicité de la collecte, etc.
- Proposer un plan de rédaction détaillé qui servira à l'élaboration des rapports de l'étude et des supports de restitution des données de l'étude.
- Proposer un cadre des résultats conjoint sur la durée du programme.

3. RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE

Au terme de l'étude, les résultats ci-après sont attendus :

- la situation de référence des indicateurs d'impact, d'effet, de résultats et d'activités conformément au cadre logique du programme est documentée ;
- les valeurs de bases des indicateurs pour la période de 2022 à 2026 sont établies ;
- pour chaque indicateur, le mode opératoire clarifiant les rôles et responsabilités, les données à renseigner, le coût pour le faire, et la périodicité de la collecte sont proposés ;
- un cadre des résultats conjoint sur la durée du programme est proposé.

Le travail sera conduit sous l'autorité unique du projet Neer-Tamba. Le consultant sera amené à travailler également en étroite collaboration avec le Responsable du Suivi-Evaluation du projet et le Spécialiste suivi-évaluation de la coordination régionale du SD3C au G5 Sahel. A chaque étape, le visa des Responsables de Suivi-Evaluation du projet Neer-Tamba, du Coordonnateur du projet, ainsi que du G5 Sahel devra être obtenu pour continuer à l'étape suivante.

Le Consultant et l'équipe projet Neer-Tamba pourront bénéficier de l'appui du FIDA pour le contrôle qualité et les orientations relatives à la mesure des « **Core Outcome Indicators du FIDA (COI)** ».

4. MANDAT DU CONSULTANT INDIVIDUEL

Le Consultant individuel chargé de l'étude proposera une méthode et des techniques pour répondre aux objectifs de l'étude et indiquera les critères d'échantillonnage conformément au guide IBRE du FIDA (annexé aux présents TDR). Il devra prévoir une collecte de données à travers l'organisation de d'interviews individuels (via des enquêteurs), de focus groups et d'entrevues semi dirigées avec les acteurs concernés par le programme SD3C sur les questions liées aux composantes et aux indicateurs du programme. Les indicateurs d'activités, résultats/effets/impacts devront être finalisés avec la participation de tous les acteurs et surtout du personnel du programme pays et régional.

Dans le souci de conduire le diagnostic sur une base consensuelle et d'intégrer les points de vue des différents acteurs puis proposer à terme un rapport final de qualité, plusieurs ateliers ou rencontres peuvent être envisagées. Il s'agit de :

- la réunion de cadrage méthodologique ;
- la validation du rapport initial qui intègre le cadre logique (régional et pays);
- l'atelier de pré-validation du rapport provisoire ;
- l'atelier de restitution et de validation du rapport provisoire regroupant tous les acteurs.

En d'autres termes, le consultant aura à :

- affiner et faire valider une note méthodologique qui tient compte également des directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets (IBRE) ;
- revoir au besoin et affiner les indicateurs du cadre logique ;
- collecter et analyser les données secondaires et primaires dans les zones d'intervention du programme ;
- documenter la situation de référence des indicateurs d'impact, d'effet, de résultats et d'activités ;
- opérationnaliser les indicateurs ;
- constituer une matrice pour le suivi des indicateurs ;
- constituer pour chaque indicateur, la situation de base de 2020 et les valeurs cibles pour la période de 2021 à 2026 ;
- faire valider les différents rapports.

NB : L'intervention se fera sous la supervision d'un *consultant au niveau régional, expert sénior en évaluation d'impact familiarisé aux questions d'impact de projets de développement*

5. LIVRABLES

Dans le cadre de la présente mission, le consultant est tenu de livrer les produits suivants :

- **un rapport préliminaire (au plus tard 15 jours calendaires après le démarrage de l'étude)** après la revue documentaire portant sur les critères et modalités de sélection des bénéficiaires à partir de la stratégie de ciblage du projet, l'opérationnalisation de l'impact du projet et les indicateurs de mesure.
- une note technique sur :
 - o les unités d'observations, la mise en place des bases de sondages nécessaires, le pouvoir de calcul de l'échantillon, et la détermination des modes de tirage des échantillons ; les critères de sélection de l'équipe en charge des enquêtes et définition des rôles (Coordonnateur terrain, Programmateur du logiciel, superviseurs, enquêteurs, analyste/s), de leur formation y compris le pre-testing, la modalité de recrutement ;
 - o les outils de collecte des données y compris le logiciel retenu et le plan détaillé de mise en œuvre de la digitalisation du questionnaire, de l'enquête pilote et les enquêtes de base successives ainsi que le manuel pour les enquêteurs.
- la base de données brutes (non apurée) et celle apurée au format exploitable avec des logiciels statistiques reconnus (STATA, SPSS, SAS) et fichier Excel.
- un cadre logique affiné du programme SD3C ;
- une matrice pour le suivi de ses indicateurs ;
- la situation de base de 2020 des indicateurs ;
- les valeurs cibles pour la période de 2022 à 2026 ;
- une fiche d'opérationnalisation des indicateurs ;
- un cadre de résultat conjoint du programme ;
- **un rapport final (au plus tard les 90 jours calendaires après le démarrage de l'étude)** portant sur l'ensemble de l'étude et présentant de façon claire et précise la situation de référence pour la mesure de l'impact du Projet, les supports de données collectées, les résultats des analyses et l'ensemble des notes techniques validées ;
- Une note de synthèse sur les grands résultats de l'étude (5 pages maximum).

6. DUREE DE L'ETUDE

La durée de l'étude est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date de démarrage du contrat. le niveau d'effort global ne doit pas excéder **soixante (60) hommes / jours**

y compris celui d'un assistant s'il y a lieu. La réalisation de l'étude devra impérativement prendre fin (tout livrable inclus) le **30 mai 2022**.

Elle se déroulera simultanément dans les six (6) pays où des entretiens auront lieu avec les équipes nationales du programme SD3C, les représentants des partenaires (FAO, FIDA, PAM, ROPPA, APSS, RBM), les cadres des ministères concernés par le programme, les structures décentralisées et déconcentrées, les organisations professionnelles et les bénéficiaires du programme suivant un échantillonnage bien précis.

7. SELECTION DU CONSULTANT INDIVIDUEL

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant individuel (QCI), un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) spécialisé dans le domaine des sciences sociales, développement rural, suivi-évaluation ou en évaluation d'impact sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions de l'article 69 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public au regard de leurs expériences dans la conduite des études de référence des indicateurs d'impact, d'effet, de résultats et d'activités des projets et programme de développement agricole.

8. PROFIL DU CONSULTANT INDIVIDUEL

Le Consultant individuel doit justifier d'une bonne connaissance du secteur agricole en Afrique et disposer des expériences professionnelles solides dans les études de référence des indicateurs d'impact, d'effet, de résultats et d'activités des projets et programme de développement agricole. A ce titre, il devrait avoir la qualification suivante :

- Un diplôme universitaire (BAC+5) dans le domaine des sciences sociales, développement rural, suivi-évaluation ou en évaluation d'impact;
- Avoir au moins dix (10) années d'expériences générale ;
- Avoir réalisé au moins une (01) expérience spécifique dans la conduite des études de référence des indicateurs d'impact, d'effet, de résultats et d'activités des projets et programme de développement agricole (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

9. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du Projet NEER-TAMBA, Projet référent au Programme SD3C ;
- un Curriculum vitae daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques ;
- La copie légalisée du diplôme requis ;

- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
- le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr)...

N.B : les manifestations d'intérêts seront déposées sous pli fermé comportant la mention « *manifestation d'intérêt pour la réalisation de l'étude de référence du Programme Conjoint Sahel, composante Burkina en réponse aux défis COVID-19, Conflits et Changement Climatique (SD3C)* ».

ANNEXE 1 : Cadre logique du programme SD3C (Composante Burkina)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Fin phase1	Fin phase 2	Source	Fréquence	Responsabilité	
PORTEE	1. Nombre de personnes touchées au sein des ménages appuyés	0	60 000	120 000	Système de suivi-évaluation (SSE)	Semestrielle dès année 2	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	Politiques et stratégies régionales favorables
	Nombre de femmes	0	30 000	60 000				
	Nombre de jeunes	0	24 000	48 000				
	2. Nombre de ménages recevant les appuis du projet (C.I. 1.a)	0	10 000	20 000	SSE	Semestrielle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents	Cellule de coordination régionale et projets référents
	3. Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le projet (C.I. 1)		10 000	20 000	SSE	Semestrielle dès année 3		
OBJECTIF GENERAL								
	4. Taux de réduction de l'incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité dans les zones d'intervention	0	10%	20%	Enquête de référence Évaluation d'impact	Années 1, 3, 6		
OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT								
	5.(Nombre) pourcentage de femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire	0	45%	64%			Cellule de coordination régionale et projets référents	Situation sécuritaire favorable au déploiement des
	6. Pourcentage de bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs moyens d'existence et de leur résilience	0	45%	75%	Situation de référence Évaluation des effets	Annuelle		

	7. Pourcentage de ménages satisfaits des services fournis par le Programme	0	50%	80%	Enquête de satisfaction	Référence ; Mi-parcours ; Achèvement		
EFFETS ET PRODUITS								
Effet 1. La production et la productivité agrosylvopastorales et halieutiques par des pratiques agricoles respectueuses du climat et de l'eau sont améliorées	8. Pourcentage de personnes démontrant une amélioration de leur autonomisation	0	50%	75%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	- Conditions climatiques favorables - Maîtrise de l'insécurité dans les zones-cibles
	Pourcentage de femmes	0	50%	75%				
	Pourcentage d'hommes	0	50%	75%				
	9. Indice des actifs agropastoraux	0	15%	30%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	- Collaboration des services techniques régaliens
	10. Pourcentage de bénéficiaires déclarant l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement durables et résilientes au changement climatique (Core indicator CI 3.2.2)	0	50%	80%				
11. Ménages recevant un appui ciblé pour améliorer leur nutrition CI(1.1.8)	0	2 500	5 000	SSE Rapports d'activités	Semestrielle			
Produit 1.1. Les actifs agrosylvopastoraux et halieutiques et la résilience au changement	12. Nombre de producteurs ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques et pratiques résilientes (CI 1.1.3)	0	10 000	20 000	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres partenaires et prestataires de mise en oeuvre	
	Nombre de femmes	0	5 000	10 000				
	Nombre de jeunes	0	4 000	8 000				
	13. Superficie aménagée pour la production (ha) (CI 1.1.2)		3 000	6 000	SSE Rapports d'activités	Semestrielle		
14. Nombre d'infrastructures pastorales (puits, marres, parcs vaccination)	0	14	28					

climatique sont améliorés	15. Nombre de groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat (CI 3.1.1)	0	164	328	SSE Rapports d'activités	Annuelle		
	16. Nombre de personnes ayant reçu des services d'information climatique (CI 3.1.2)	0	5 000	16 000	SSE Rapports d'activités	Annuelle		
Produit 1.2. Les capacités de développement et la paix sont renforcées	17. Nombre de petits exploitants formés pour acquérir diverses compétences (CI 1.1.4)	0	5 000	10 000	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	Nombre de femmes	0	25 000	50 000				
	Nombre de jeunes	0	2 000	4 000				
	18. Nombre d'actions directes, de plaidoyer et dialogue pour la prévention des conflits et crise (y compris Covid-19) impliquant les OP	0	12	25				
Effet 2. L'intégration économique nationale et régionale est facilitée	19. Indice des échanges commerciaux aux niveaux national et régional	0	5%	10%	SSE Rapports d'activités	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	Application effective des politiques d'échanges transfrontaliers
Produit 2.1. Les marchés agricoles	20. Nombre d'infrastructures de marché construites/réhabilitées et fonctionnelles (CI 2.1.6)	0	12	24	SSE Rapports d'activités	Semestrielle	Projets référents Partenaires onusiens	Collaboration du secteur privé y compris des institutions financières et des compagnes

transfrontaliers sont renforcés	21. Nombre d'espaces communautaires de médiation entre agriculteurs et éleveurs	0	6	12			Autres partenaires et prestataires de mise en œuvre
	22. Nombre de producteurs déclarant avoir accès à des informations pertinentes sur les marchés et les débouchés existants	0	10 000	20 000			
	Nombre des femmes	0	5 000	10 000			
	Nombre des jeunes	0	4 000	8 000			
Produit 2.2. Les échanges commerciaux et transactions diverses aux frontières sont sécurisées	23. Pourcentage de bénéficiaires utilisant des transactions sans espèces	0	40%	60%	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle	
	24. Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent faire du commerce transfrontalier	0	40%	75%			
	25. Nombre d'assises/échanges entre OP et forces de défense et de sécurité en zones transfrontalières	0	15	30			

ANNEXE 2 : Cadre logique du programme SD3C (pour chaque pays)



Cadre logique des pays SD3C_Revu.xlsx

ANNEXE 3 : Guide du FIDA en matière d'enquête de Base

Cf. fichiers PDF joints